

Comment peut-on observer et bien appliquer les préceptes et les règles islamiques dans une société caractérisée par le culte de la consommation, la division, le mensonge, la tricherie et la ruse?

<"xml encoding="UTF-8?>

Comment peut-on observer et bien appliquer les préceptes et les règles islamiques dans une société caractérisée par le culte de la consommation, la division, le mensonge, la tricherie et la ruse?

Question

Comment pratiquer correctement l'Islam en ces temps troubles où la tromperie est si répandue : désinformation, division de la Umma, société de consommation, etc?

Résumé de la réponse

les préceptes et les lois de la religion islamique sont applicables de deux manières. Certains loi regardent l'individu seul et d'autres concernent l'ensemble de la société. Les pratiques individuelles peuvent être accomplies quelle que soit la situation sociale. En d'autres termes, si un musulman veut observer les règles et les préceptes islamiques individuels et personnels comme l'accomplissement de la prière, le jeûne... même si la société est dominée par des crises et des fléaux, ceux-ci ne compromettent aucunement les actes et les pratiques individuels.

Par ailleurs, nous avons une série de règles et de lois islamiques à caractère social qui ne peut s'observer que collectivement. Etant donné que l'homme est un être social par excellence et que certains de ses activités sont étroitement liés avec la société, il doit être présent sur la scène sociale pour chercher à combler ses besoins. L'homme est tenu d'observer et d'accomplir les devoirs qui s'imposent à lui dans ce cadre. Il doit se battre dans la mesure du possible pour promouvoir les valeurs humaines et combattre les mauvais fléaux à travers l'ordonnance du convenable et l'interdiction du blâmable. S'il arrive à un niveau où ses initiatives ne portent plus ses fruits, il doit savoir qu'il a toujours accompli ses devoirs; il faut ajouter que si la vie d'un croyant est liée d'une certaine manière à un tel destin dans la société, il doit se battre pour accomplir dans la mesure du possible son devoir.

Réponse détaillée

les préceptes et les lois de la religion islamique peuvent s'appliquer de deux manières, certains se limitent à un seul individu et d'autres s'appliquent collectivement. Nous répartissons le sujet en deux aspects pour pouvoir éclaircir le problème de la démarche à suivre pour promouvoir les valeurs morales et se prémunir des dangers sociaux dans un contexte dominé par les crises, la tricherie, la ruse...

I – LES PRECEPTES ET LES REGLES ISLAMIQUES INDIVIDUELLES

Les préceptes et les règles islamiques individuelles constituent un ensemble de lois et de dispositions déterminées par Dieu à travers une législation destinée à guider l'homme afin qu'il mène une vie de bonheur et de félicité depuis ce monde jusqu'à dans l'au-delà. Cet ensemble de lois et de règles est constitué des obligations et des interdictions. En d'autres termes, il s'agit d'une série de devoirs que l'homme doit accomplir afin d'atteindre le but ou l'objet de la création. Il existe donc une série de choses qu'il doit éviter, un certains nombre d'actes interdits qui empêchent l'accomplissement et l'évolution de tous ceux qui s'emploient à les faire. On peut observer ce genre d'actes individuels quelle que soit la situation et le contexte social dans lesquels on se trouve. En d'autres termes, si un musulman veut observer les préceptes et les règles islamiques individuelles, il peut toujours y arriver même si la société est marquée par des crises.

Ces crises ne menacent aucunement les actes individuels. Le croyant peut toujours accomplir ses devoirs et ses obligations dans un tel contexte même s'il est difficile d'agir de la sorte dans cette société, cela n'est pas impossible. Le saint coran dit à cet effet : « ô ceux qui avaient cru veillez sur vous-mêmes et ne vous laissez pas contaminer par les égarés après que vous ayez été guidés. Sachez que vous reviendrez tous vers Dieu et il dévoilera tout ce que vous avez fait ».[1] Ce verset montre clairement que les dossiers des gens sont séparés. L'égarement de certains ne cause aucun préjudice à la guidance et à la foi de ceux qui sont sur le droit chemin, même si la personne égarée fait partie de nos proches. Ainsi, vous ne devez pas les suivre ou les imiter car c'est en se comportant de la sorte que vous serez sauvé. Toutefois, pour parvenir à préserver jalousement sa foi dans la société, l'homme doit bien s'accrocher au saint coran et aux Ahl-ul-bayt (as) qui sont des liens directs avec Dieu, il doit chercher en ces deux valeurs la protection contre les dangers. Les enseignements religieux nous recommandent ceci : chaque

fois que la société est minée par la division et que les choses apparaissent confuses pour vous, vous devez vous tourner vers le saint coran qui est le meilleur guide pour vous vers le

Retenez que c'est ainsi que se sont déroulés les évènements dans l'histoire. Il est arrivé des moments où la scène sociale devenait de plus en plus étouffante et confuse pour les croyants et les monothéistes. Cela a été le cas depuis l'apparition de l'islam jusqu'à nos jours. La société humaine a toujours été ainsi avant l'islam, à l'époque des prophètes précédents et leurs adeptes. Lorsqu'on jette un coup sur l'histoire de l'humanité, on ne trouve aucune société idéale dans laquelle les gens peuvent vivre dans la paix, la tranquillité, moins de difficultés, une société dans laquelle les lois divines sont appliquées par tous. La compétence des hommes de Dieu dans de telles sociétés repose sur la préservation de la religion.

II – LES PRECEPTES ET LES REGLES ISLAMIQUES SOCIALES

Certaines lois et préceptes islamiques ont un aspect social. Etant donné que l'homme est un être purement social il est contraint de vivre en société afin de chercher à pourvoir à ses besoins. Il faut rappeler que le contexte dans lequel nous vivons présentement (c'est-à-dire une société caractérisée par les crises, les troubles, la ruse, la tricherie) est pareille à celle de l'époque de l'imam Ali (as). En effet, il dit à ce propos : " ô gens nous vivons à une époque obscure marquée par les injustices et de mauvaises choses. Les bienfaiteurs sont pris pour des malfaiteurs et les malfaiteurs sont célébrés comme les bienfaiteurs..."[3] Dans une telle société dans laquelle les gens adoptent des habitudes contraires à la religion et la morale, celui qui veut mener une vie correcte et accomplir ses devoirs religieux a pour solution l'émigration. Toute personne qui recommande aux gens de faire du bien ou prendre des positions contre les mauvaises valeurs fera l'objet de critique... dans ce cas, l'homme doit toujours s'évertuer à défendre les valeurs, à combattre les mauvais actes en recommandant aux gens de faire du bien et d'abandonner le mal.

Celui qui agit ainsi dans la mesure du possible, doit savoir qu'il a accompli son devoir social et même s'il arrive à un niveau où ses initiatives ne produisent plus d'effet, il doit toujours savoir qu'il a accompli son devoir comme il se doit. L'imam Ali (as) dit ceci à propos des hommes et les croyants qui cherchent à parvenir à Dieu dans un tel contexte : " les vrais hommes qui cherchent à parvenir à Dieu sont ceux qui se rappellent toujours du jour du jugement, qui craignent le jour du dépouillement, et lorsqu'ils pensent qu'ils seront ressuscités, ils pleurent si bien que les larmes coulent tout au long de leurs joues. Ils se détachent des gens, s'isolent, la société les fait souffrir...On dirait qu'ils sont dans une mer salée." [4] Selon ces propos de

l'imam, les conditions et les contextes varient selon les personnes. Les hommes de Dieu peuvent se retrouver décourager par les gens et la société. Ainsi, ils s'isolent de la société ou alors ils vivent dans un contexte où la répression est de mode.

Tantôt ils parlent à la société mais leurs propos ne font aucun effet; Ainsi ils se taisent. L'imam compare les hommes de Dieu aux gens qui se trouvent dans une mer salée, dans ce sens que l'eau salée ne peut étancher la soif c'est-à-dire que celui qui se trouve dans une société ne collant pas avec son âme a l'impression d'être dans un monde inconnu.

Par ailleurs, les conditions de vie des hommes sont très différentes dans la société : certains peuvent parvenir à captiver l'attention des autres au bout des efforts. Leurs efforts ne peuvent produire des résultats que dans un tel cadre. Alors si tel est le cas, la personne est tenue de captiver l'attention des gens les tenir selon ses moyens.

En effet il est écrit dans le saint coran : « Dieu ne met sur le dos de quelqu'un qu'une responsabilité qu'il peut porter ». Ce qui fait que tous les croyants ne sont pas égaux en terme d'obligation dans la société, si la vie et le destin d'un croyant se retrouvent liés à une société qui accorde très peu d'importance aux valeurs humaines et islamiques, il doit se battre dans la mesure du possible au sein de la société pour promouvoir les valeurs humaines et faire appliquer les préceptes coraniques (s'il est contraint de vivre dans ce pays) dans le cas contraire, le coran lui demande de partir de cette société et d'aller vers une région où il peut pratiquer aisément sa religion.[5] Par rapport à ceux qui rejettent sur le dos de la société leurs faiblesses et leurs passivité, le saint coran dit : " ceux dont les anges ont pris les âmes alors qu'ils faisaient du mal à eux-mêmes, ils leurs disent: quelle était votre situation? Comment se fait-il que vous vous retrouvé dans le rang des mécréants alors que vous étiez des musulmans. Ils répondront: nous vivions dans une région où nous étions opprimés et nous étions faibles. Les anges réagiront en disant ne saviez vous pas que la terre est grande et que vous pouviez immigrer ailleurs?"[6]

Thèmes similaires: étude religieuse et connaissance nouveau de l'islam, question 3002 (site 3250)

[1]- Sourate Ma'ida: 105

[2]- Ousoul Kafi, Mohammad ibn Yakoub Koleiny, vol 2, page 599, hadith 600, Darul Koutoub Ul islamiyya, Téhéran, 1365 hégire solaire.

[3]- Nahjul Balagha, discours 32

[4]- id

[5]- Sourate Baqarah: 286

[6]- Sourate Nisaa: 97